

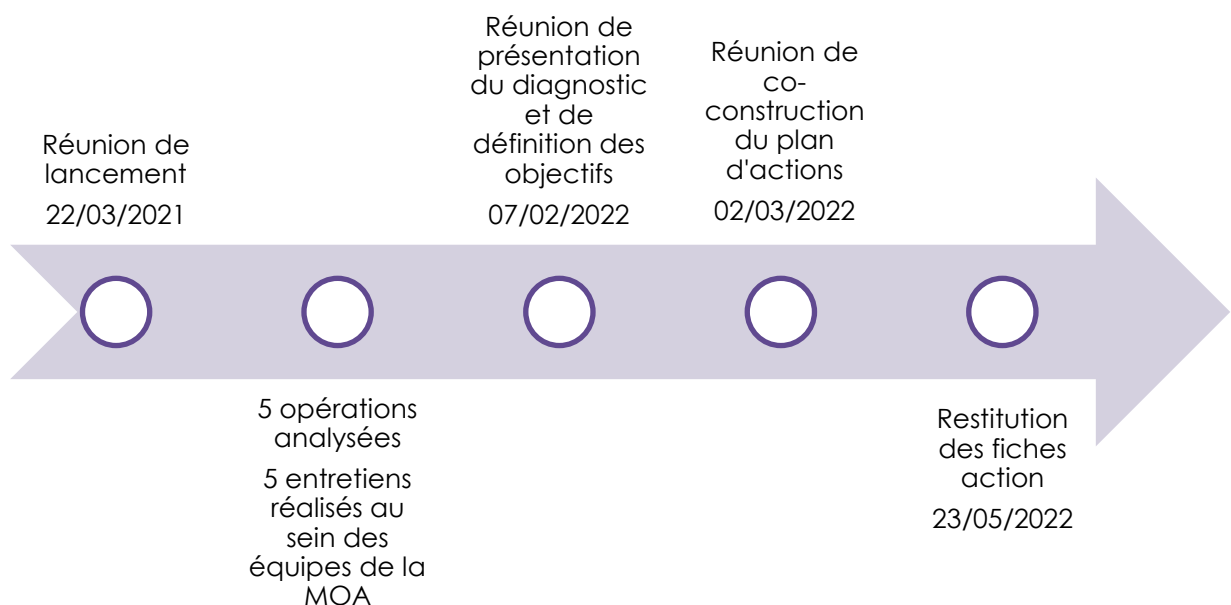
Fiche synthèse de l'AAP Démoclès

Accompagnement global

1/ IDENTITE

- ⊕ **Localisation** : L'ETANG SALE (974, LA REUNION)
- ⊕ **Catégorie** : Aménageur et bailleur social
- ⊕ **Mission** : La SEMADER intervient pour assurer une offre de logements neufs, réhabiliter le patrimoine existant, faire émerger et engager des projets d'aménagements sur le territoire réunionnais
- ⊕ **Taille** : 165 collaborateurs
- ⊕ **Typologies de bâtiments** : Logements, Tertiaire, Commerces
- ⊕ **Types d'opérations majoritaires** : Démolition, Construction et Réhabilitation
- ⊕ **Gestion** de 8 000 logements et 180 résidences
- ⊕ **Contact / référent sur l'AAP**
 - JAUNEAU Marie – marie.jauneau@semader.fr – Tél : 06 93 00 32 27
 - CUERQ Sebastien – sebastien.cuerq@semader.fr

2/ ETAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT



3/ LES ACTIONS ASSOCIEES ET LEUR MISE EN ŒUVRE

Objectif	N°	Action	Priorité	Résultats attendus
Diffuser les ambitions en matière d'économie circulaire en interne et impulser une dynamique territoriale	1	Structurer la stratégie économie circulaire à l'échelle de la SEMADER en s'appuyant sur des chantiers tests	4	<p>Suivi d'au moins 2 chantiers, soit 1 par type de chantier (réhabilitation et démolition)</p> <p>Un objectif chiffré de valorisation des déchets pour les chantiers de réhabilitation et de démolition, de valorisation des déchets, de réemploi des produits, équipements et matériaux de chantier</p> <p>Une feuille de route (ou charte) reprenant les objectifs fixés et précisant la méthodologie de suivi et d'évaluation des objectifs</p>
	2	Formaliser les processus opérationnels pour intégrer l'économie circulaire sur les chantiers	1	<p>Des démarches économie circulaire harmonisées entre les chantiers</p> <p>Des outils homogènes facilitant le suivi et la traçabilité des déchets de chantier par la SEMADER</p> <p>Une meilleure visibilité sur les déchets produits et leur devenir</p>
	3	Faire monter en compétences les collaborateurs (interne et externe) sur l'économie circulaire	3	<p>Des collaborateurs sensibilisés à une démarche vertueuse de prévention et gestion des déchets, maîtrisant les obligations réglementaires et leurs incidences</p> <p>Un plan de sensibilisation/formation annuel formalisé et collaborateurs (in)formés régulièrement</p> <p>Une meilleure capitalisation de l'information via la création d'une base de données sur les ressources et filières locales ainsi que via la diffusion des retours d'expérience opérationnels</p>
	4	Recenser les ressources et filières locales en matière d'économie circulaire	2	La création d'une base de données complète intégrant les filières de réemploi, de réutilisation, de recyclage et de valorisation des PEMD locales avec les coordonnées de chaque acteur et les conditions d'acceptation de chaque catégorie de PEMD
Faire évoluer les diagnostics déchets vers des diagnostics PEMD	5	Formaliser et systématiser la réalisation d'un diagnostic PEMD de qualité	1*	<p>La réalisation de diagnostics PEMD de qualité répondant à minima aux attendus réglementaires</p> <p>Un taux de valorisation sur les chantiers bénéficiant du diagnostic PEMD optimal</p>



Objectif	N°	Action	Priorité	Résultats attendus
Impliquer les MOE dans une démarche d'économie circulaire tout au long du chantier	6	Sélectionner des MOE compétents en matière de prévention et gestion des déchets	1	<p>Disposer d'une trame type de DCE de MOE enrichi sur le volet économie circulaire, pour les CCTP, CCAP, RC et DPGF</p> <p>Des MOE aptes à remplir les critères environnementaux</p> <p>Assurer une cohérence des pièces avec les exigences du CCTP sur le volet économie circulaire</p> <p>Des critères de notation sur le volet prévention et gestion des déchets dans les règlements de consultation des marchés de travaux à impact fort sur la note globale</p>
Engager les entreprises travaux sur la gestion des déchets tout au long du chantier	7	Mettre à jour les DCE de travaux pour renforcer les exigences en matière de prévention et gestion des déchets	2	<p>Des clauses précises encourageant les entreprises de travaux à proposer des solutions autour de la prévention et la gestion des déchets incluses dans les CCTP</p> <p>Des clauses financières incitatives encourageant les entreprises de travaux à proposer des solutions autour de la prévention et la gestion des déchets incluses dans les CCAP</p> <p>Des postes de dépenses dans les DPGF consacrés à la prévention et la gestion des déchets</p> <p>Des critères de notation dans les RC impactant la note globale</p>
Maîtriser le suivi et la traçabilité des déchets du chantier	8	Intégrer le suivi et la traçabilité aux missions du MOE et des entreprises travaux et les accompagner (MOA, AMO)	2	<p>Le registre de suivi des déchets réglementaire complété</p> <p>Une traçabilité maîtrisée sur les produits et déchets produits</p> <p>La réalisation systématique de bilan comparatif entre les données prévisionnelles et les données du récolement</p> <p>Des missions clairement définies pour un MOE</p>

4/ MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions a été validé par les référents mais il n'y a pas eu de retour quant à l'avancement et le démarrage de la mise en œuvre des actions à ce jour.

